



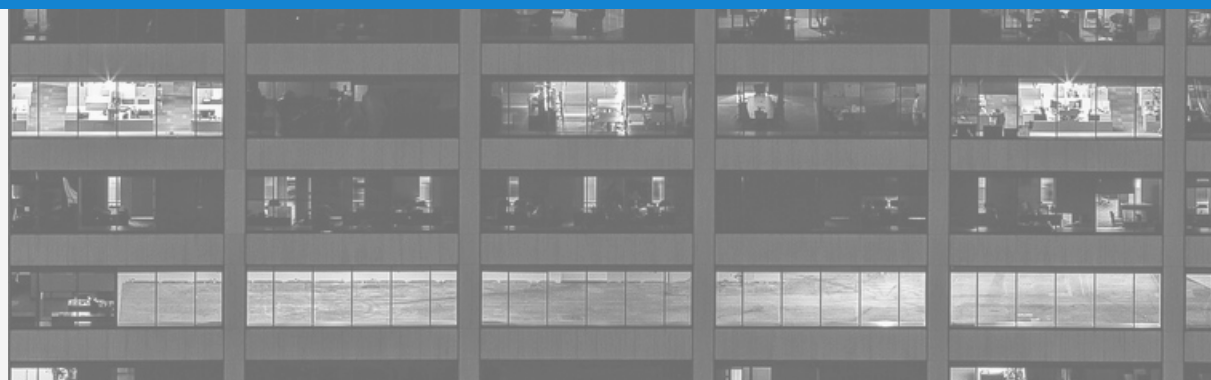
Dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

Rapport global

AVRIL 2026

CHERCHEUR·EUSES

Nana Mertens
Evelien Demaerschalk
Anna-Laura Marana
Koen Hermans
Nicolas De Moor
Josepha Moriau
Martin Wagener



FLANDRE



ZORGONDERZOEK & CONSULTANCY

Equipe de recherche LUCAS

Nana Mertens
Evelien Demaerschalk
Anna-Laura Marana
prof. dr. Koen Hermans

Financement et organisation des dénombrements flamands



Steunpunt tot bescherming van armoede,
renteaansluitendheid en sociale uitsluiting
Service de lutte contre la pauvreté,
la précarité et l'exclusion sociale
Combat Poverty, Insecurity and Social
Exclusion Service



Funded by
the European Union

WALLONIE



Equipe de recherche CIRTES

Nicolas De Moor
dr. Josepha Moriau
prof. dr. Martin Wagener

Financement et organisation des dénombrements wallons

Avec le soutien de
la



Wallonie



Funded by
the European Union



Nous remercions toutes les organisations locales pour leur engagement. Sans leur participation, cette recherche n'aurait pas été possible.

Se référer à cette recherche ?

Mertens, N., Demaerschalk, E., Marana, A.L., De Moor, N., Moriau, J., Wagener, M. & Hermans, K. (2026).
Dak- en thuisloosheid. Globaal rapport 2025. LUCAS KU Leuven.

© 2026 LUCAS KU Leuven – lucas@kuleuven.be

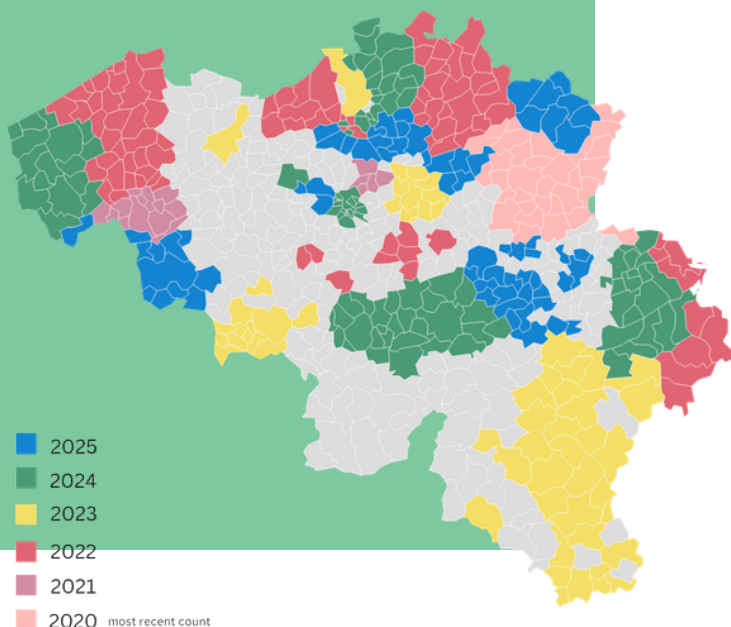
All rights reserved. No part of this document may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying, recording, or by any information storage and retrieval system, without permission in writing from the publisher.

Introduction

Pour permettre une approche efficace du sans-abrisme, il est essentiel de disposer de chiffres sur la taille et les caractéristiques du profil de ce groupe cible. En outre, des données fiables sont un élément fondamental d'un plan d'action contre le sans-abrisme. Dans le nouveau Plan d'action pour la prévention et la lutte contre le sans-abrisme 2026-2029, le gouvernement flamand s'engage à soutenir l'orientation scientifique et le traitement des dénombrements locaux du sans-abrisme, qui sont réalisés en étroite collaboration avec les administrations locales. En Wallonie, un financement est prévu pour organiser les dénombrements pour les trois prochaines années. Il est nécessaire que ces dénombrements locaux du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi soient réalisés dans différentes régions sur la base d'une méthode uniforme, afin d'obtenir des données comparables qui peuvent également être utilisées pour faire une extrapolation au niveau des régions flamande et wallonne.

A la demande du Département des soins et du Centre interfédéral de soutien à la lutte contre la pauvreté, et dans le cadre du projet European Homelessness Count, LUCAS KU Leuven a réalisé un dénombrement ponctuel du sans-abrisme dans quatre régions de Flandre en octobre 2025. En Wallonie, à la demande de l'Observatoire Wallon du Sans-Abrisme (OWSA) et dans le cadre du projet européen Homelessness Count, et dans le cadre du projet European Homelessness Count, l'équipe de recherche de l'UCLouvain a également organisé un dénombrement ponctuel du sans-abrisme dans trois régions. Les deux équipes de recherche travaillent en étroite collaboration et utilisent la même méthodologie.

Homelessness Counts in Belgium



Ce rapport présente le projet de recherche des dénombrements locaux du sans-abrisme et donne un aperçu des résultats des dénombrements qui ont eu lieu en 2025. Le 17 octobre 2025, un recensement a été organisé à Asse-Dilbeek-Affligem, dans la région du Demerland (6 communes), la région du Limbourg septentrional (8 communes) et la région du Rivierenland (12 communes) en Flandre, ainsi que dans l'arrondissement de Tournai-Mouscron (12 communes), dans le bassin de Liège (4 communes) et l'arrondissement de Huy-Waremme (21 communes) en Wallonie.

Nous présentons également les extrapolations actuelles pour la Flandre et la Wallonie, basées sur les dénombrements de 2020-2021-2022-2023-2024-2025. Il s'agit au total de 344 municipalités.

Enfin, nous identifions quelques tendances générales à partir des dénombrements de 2025.

De plus amples informations sur la méthode et les résultats complets de ces dénombrements sont disponibles à l'adresse suivante :



www.armoedebestrijding.be
www.dakenthuisloosheid.be



<http://actionsociale.wallonie.be/lutte-pauvrete/observatoire-wallon-sans-abrisme>

Contexte politique

Le 12 mai 2014, l'accord de coopération sur le sans-abrisme a été signé par l'État fédéral, les communautés et les régions. Dans cet accord, les acteurs politiques définissent le sans-abrisme comme une « situation dans laquelle une personne ne dispose pas de son logement, n'est pas en mesure de l'obtenir par ses propres moyens et n'a dès lors pas de lieu de résidence, ou réside temporairement dans une maison d'accueil en attendant qu'un logement soit mis à sa disposition. ». En outre, ils reconnaissent la typologie ETHOS (European Typology on Homelessness and Housing Exclusion) comme la définition cadre du sans-abrisme. Ils soulignent également l'importance de la collecte de données sur le sans-abrisme.

Dénombrer en Belgique

Cette recherche s'appuie sur les recommandations de l'étude MEHOBEL. Cette étude a permis d'élaborer une stratégie fondée sur des données valides pour mesurer le sans-abrisme en Belgique (Demaerschalk, et al., 2018). Parmi les recommandations formulées, l'étude souligne la nécessité d'un dénombrement national ponctuel.

En 2020, cette méthode de dénombrement a été lancée dans les villes de Louvain, Gand, Liège et Arlon et dans la province du Limbourg, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin par des équipes de recherche de LUCAS KU Leuven et de l'Université de Liège. A partir de 2021, les dénombrements ont été réalisés par des équipes de recherche de la LUCAS KU Leuven et du CIRTES - UCLouvain. Depuis quelques années, les recensements ont lieu à la demande des autorités flamandes et wallonnes.

Par ailleurs, depuis le dernier recensement bruxellois (2024), les deux équipes de recherche collaborent avec Bruss'help, dans le but d'harmoniser davantage les méthodes utilisées, en s'appuyant sur une expertise commune.

2020



2021

2022



2023



2024



2025



Définition du sans-abrisme

Développée spécifiquement pour la collecte de données quantitatives sur le sans-abrisme, la typologie ETHOS Light définit six catégories de situations de logement considérées comme du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi. L'équipe de recherche a ajouté une septième catégorie. Cette typologie met particulièrement l'accent sur le sans-abrisme invisibilisé et constitue un outil précieux pour le traitement de cette question.

ETHOS Light		
	CATEGORIE OPERATIONNELLE	DEFINITION/SITUATION DE LOGEMENT
1	Dans l'espace public	Espace public <i>Rue, parc public, gare, arrêt de tram, arrêt de bus, arrêt de métro, hall d'entrée de magasin ou d'immeuble, parking.</i>
2	En hébergement d'urgence	Logement bas seuil et à court terme <i>Abris d'hiver ou de nuit.</i>
3	En foyer d'hébergement	Dans des centres d'accueil ou des hébergements provisoires (durée < 1 an) <i>Centre d'hébergement de crise, maison d'accueil, logement supervisé sans contrat de location, logement de transit du CPAS, hôtel, auberge de jeunesse, structure d'accueil pour victimes de violence, structure d'accueil non agréée.</i>
4	En institution	a. La personne doit quitter l'institution dans un délai d'un mois sans solution de logement b. La personne reste plus longtemps dans l'institution en raison d'une absence de solution de logement stable. <i>Prison, institution d'aide à la jeunesse, hôpital (psychiatrique), habitation protégée, centre Fedasil, ILA, centres résidentiels pour usagers de drogues.</i>
5	Dans un logement non conventionnel	Logement ou lieu non conventionnel <i>Garage, squat, roulotte ou caravane, logement sans titre de location/propriété, logement sans accès aux besoins de base</i>
6	Chez des amis, de la famille ou des tiers	Séjourne temporairement chez de la famille, des amis ou des tiers en raison du manque de logement.
+	Sous menace d'expulsion	Doit quitter le logement dans le mois qui suit.

Telmethodiek



Un dénombrement ponctuel permet de cartographier le nombre de personnes en situation de sans-abrisme ainsi que certaines caractéristiques du profil de ce groupe. Cette méthode repose sur une coopération intensive avec tous les services qui sont en contact direct ou indirect avec les personnes sans abris. À un moment précis, le jour du dénombrement, ces services remplissent un questionnaire pour toutes les personnes en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi selon la typologie ETHOS Light et qui ont un lien avec la région de dénombrement.

Les personnes dénombrées sont des adultes ou des jeunes de 16 à 17 ans qui sont isolés (et qui ne sont donc pas accompagnés d'un parent ou d'un tuteur). De préférence, les professionnels ou les travailleurs sociaux remplissent le questionnaire avec la personne sans-abri.

Ce dénombrement:

- met en évidence **les caractéristiques du profil**, ce qui permet une politique plus ciblée et justifiée,
- accorde une attention particulière au « **sans-abrisme invisible** » (personnes séjournant temporairement chez des amis, de la famille ou des tiers ou personnes séjournant dans des logements non conventionnels),
- repose sur une **coopération intensive** entre tous les services impliqués dans la ville ou la région, ce qui renforce également le sentiment d'une approche commune du problème,
- n'inclut pas seulement les services spécifiquement destinés aux personnes sans-abri, mais aussi les services bas seuil, le travail communautaire, les services de première ligne, les centres d'aide à la jeunesse, les services de santé mentale et les prisons.

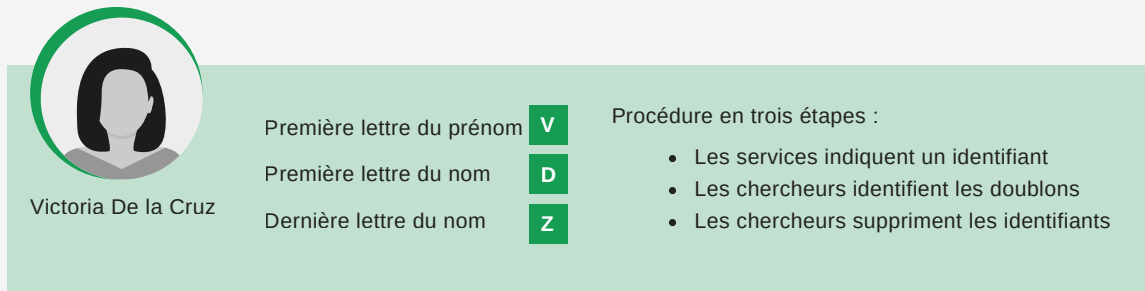
Les dénombrements sont toujours organisés au niveau régional, en étroite collaboration avec l'administration ou les administrations locales. Pour chaque arrondissement dénombré, un coordinateur local est désigné pour organiser le dénombrement avec l'équipe de recherche. Les résultats du dénombrement donnent un aperçu du nombre de personnes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi et des caractéristiques de leur profil dans l'arrondissement dénombré. Sur base des résultats de ces dénombrements, nous faisons des extrapolations pour la Flandre et la Wallonie.

1	Services pour personnes sans abri	Abri de nuit, maisons d'accueil, logement de transit, travailleurs de rue,...
2	Services de première ligne	Services sociaux du CPAS, de l'enfance et de la famille, mutuelles, centres de santé communautaires,...
3	Institutions	Prison, aide à la jeunesse, hôpital/centre psychiatrique, soins aux personnes handicapées, hôpital général, ILA, centre d'accueil Fedasil, centre résidentiel pour usagers de drogue.
4	SNCB, TEC, Police	
5	Services bas seuil	Centres de jour, restaurants sociaux, activités communautaires, activités de bénévolat,...
6	Acteurs du logement	Agence Immobilière Sociale, SISP,...

Doublons

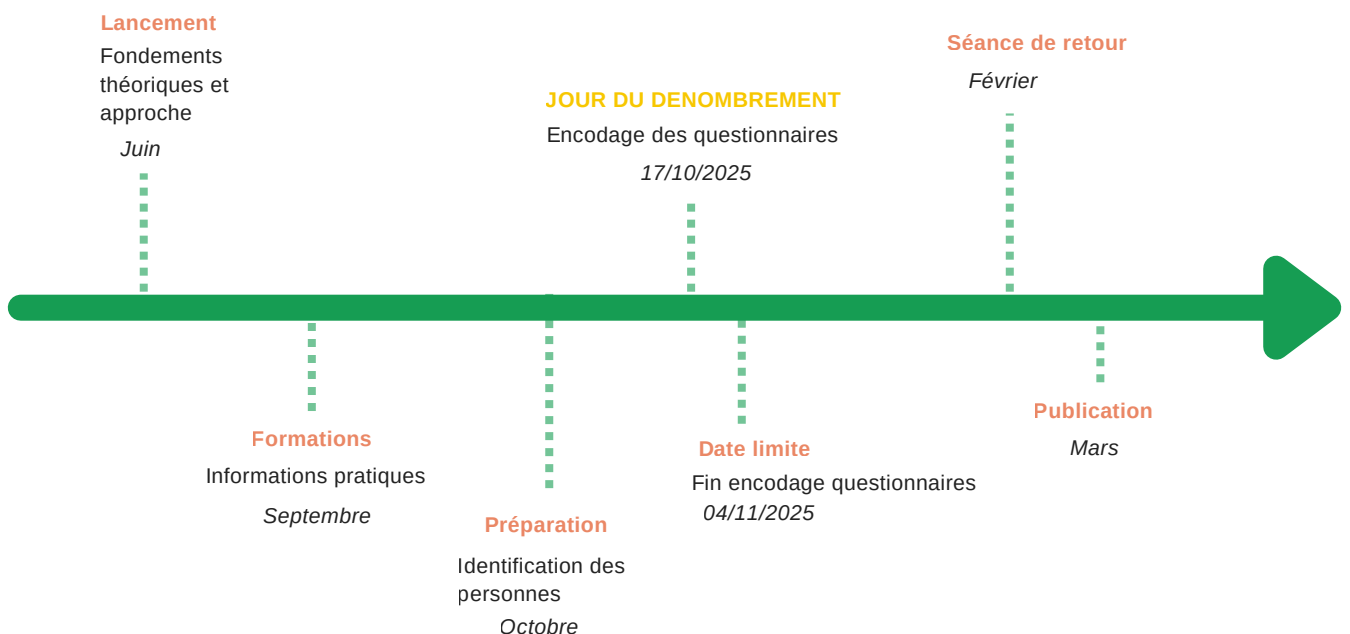
Une étape importante dans le traitement des résultats est l'identification des doubles comptages. Comme plusieurs organisations participent aux dénombrements, certaines personnes sont comptées plus d'une fois. Ces doubles comptages sont supprimés afin que chaque personne ne soit comptabilisée qu'une seule fois dans les résultats.

L'équipe de recherche identifie les doublons sur la base de l'identifiant anonyme de la personne inclus dans le questionnaire, combiné à d'autres caractéristiques du profil (ex. genre).



Calendrier

L'organisation d'un dénombrement est un processus de 10 mois. Le coordinateur local, en collaboration avec le comité de pilotage local, dresse un inventaire des services qui sont en contact direct ou indirect avec les personnes sans-abri. Ces services sont invités une première fois lors de la **journée de lancement**. L'équipe de recherche présente la méthodologie du dénombrement et les services sont encouragés à participer au dénombrement. Cette étape est suivie de **sessions de formation** présentant les lignes directrices pratiques à suivre pour remplir le questionnaire. À partir de ce moment, les services peuvent se préparer pour le **jour du dénombrement**. Après le jour du dénombrement, les services disposeront de quelques semaines pour encoder tous les questionnaires. Ensuite, l'équipe de recherche commencera à travailler sur l'identification des doublons, le nettoyage des données et l'analyse. Une partie des services participent ensuite à la **séance de retour** pour donner leur avis et leurs interprétations sur certains résultats initiaux. Ces commentaires, ainsi que les résultats du dénombrement, seront inclus dans le rapport final sur les chiffres locaux.





INFOFICHES

Asse-Dilbeek-Affligem
Région Demerland
Région Noord-Limburg
Région Rivierenland
Tournai-Mouscron
Huy-Waremme
Bassin Liégeois



- Forte implication de divers services
- Chiffres concernant les petites villes
- Les personnes vivant dans un logement menacé d'expulsion constituent le groupe le plus important
- Forte proportion d'enfants

Personnes
dénombrées **489**

304

Adultes



185

Enfants



59,2%
Hommes



40,8%
Femmes

Non-binaire 0,0%

Hommes trans 0,0%

Femmes trans 0,0%

Autre identité 0,0%

Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	adultes # 304	%	Pourcent age hommes %	Pourcent age femmes %	Enfants # 185	%
1- Dans l'espace public	9	3,0	100,0	0,0	0	0,0
2- Hébergement d'urgence (abri de nuit)	1	0,3	100,0	0,0	0	0,0
3- Foyer d'hébergement	47	15,5	48,9	51,1	56	30,3
4- En institution	19	6,3	68,4	31,6	7	3,8
5- Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	30	9,9	70,0	30,0	13	7,0
6- Chez des parents / amis / tiers	72	23,7	51,4	48,6	23	12,4
7- Menace d'expulsion	121	39,8	60,3	39,7	86	46,5
Situation 17/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	5	1,6	60,0	40,0	0	0,0

Ménage

43,2%

Isolé.e.s sans
enfants



6,6%

Couples sans
enfants



13,5%

Isolé.e.s avec
enfants



17,5%

Couples avec
enfants



Nationalité



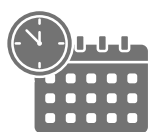
54,3%

Nationalité
belge

38,4%

Né.e.s en Belgique

Parmi les non-belges



Titre de séjour
temporaire

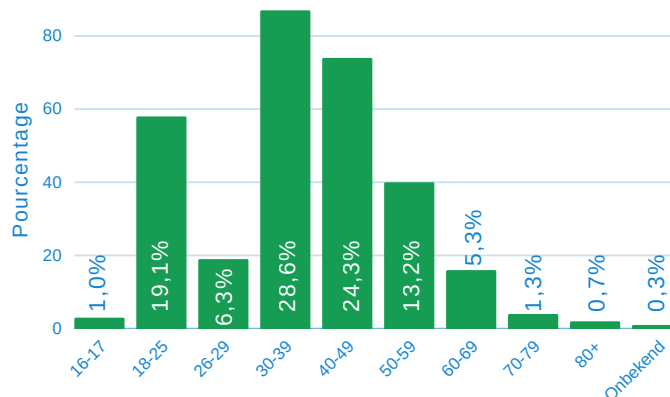
50,4%



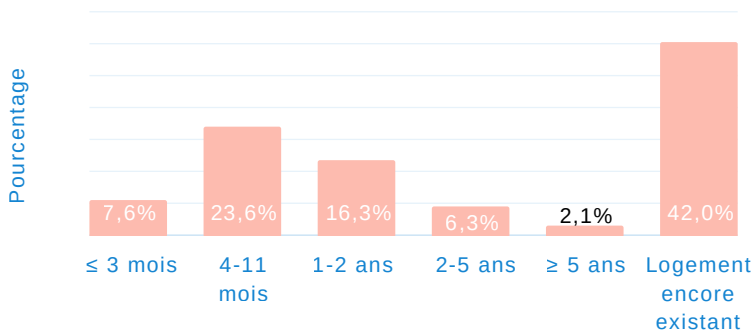
Sans titre
de séjour

3,1%

Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi

Sans-abrisme
"bas seuil"

4,6%

14

Situation de logement =
espace public,
hébergement d'urgence,
garage, squat, tente ou
voiture

Public cible
Housing First

4,3%

13

> 2 ans en situation de sans-
abrisme ou d'absence de
chez-soi et (suspicion de)
problématique psychique /
assuétude

Santé (suspicion de)



33,3%

Pas de problèmes de santé

68



16,7%

Assuétude

34



15,7%

Problèmes de santé
chroniques

32



33,3%

Problèmes de santé
mentale

68



3,4%

Handicap
physique

7



10,3%

Handicap
mental

21

Revenu



13,4%

Aucun revenu



21,9%

Emploi



40,5%

Revenu de remplacement
ou allocation

Passé institutionnel



13,0%

Passé en psychiatrie



6,1%

Passé en aide
à la jeunesse

4,0%

Passé en prison

17/10/25

16 services participants

- Forte implication de divers services
- Chiffres concernant de petites communes
- Les personnes séjournant chez des amis, de la famille ou des tiers constituent le groupe le plus important
- Forte proportion de femmes
- Forte proportion de personnes de 50+ ans

Personnes
dénombrées **330**

230

Adultes



100

Enfants



50,4%

Hommes



47,8%

Femmes

Non-binaire 0,4%

Hommes trans 1,3%

Femmes trans 0,0%

Autre identité 0,0%

Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	adultes # 230	%	Pourcent age hommes %	Pourcent age femmes %	Enfants # 100	%
1- Dans l'espace public	2	0,9	100,0	0,0	0	0,0
2- Hébergement d'urgence (abri de nuit)	0	0,0	-	-	0	0,0
3- Foyer d'hébergement	52	22,6	28,8	67,3	59	59,0
4- En institution	32	13,9	53,1	43,8	9	9,0
5- Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	44	19,1	77,3	22,7	6	6,0
6- Chez des parents / amis / tiers	76	33,0	43,4	55,3	15	15,0
7- Menace d'expulsion	20	8,7	55,0	45,0	11	11,0
Situation 17/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	4	1,7	100,0	0,0	0	0,0

Ménage

65,2%

Isolé.e.s sans
enfants



7,8%

Couples sans
enfants



13,0%

Isolé.e.s avec
enfants



5,7%

Couples avec
enfants



Nationalité



68,9%

Nationalité
belge

62,3%

Né.e.s en Belgique

Parmi les non-belges



Titre de séjour
temporaire

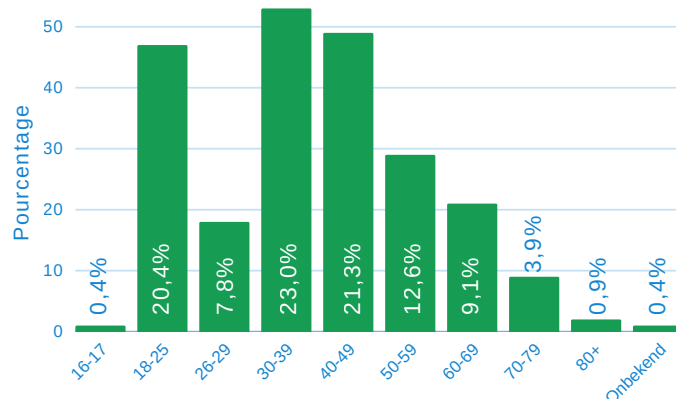
58,3%



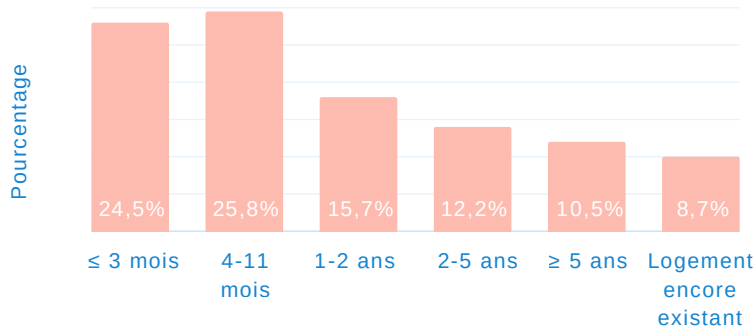
Sans titre
de séjour

11,1%

Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



Sans-abrisme "bas seuil"

4,8%

11

Situation de logement = espace public, hébergement d'urgence, garage, squat, tente ou voiture

Public cible Housing First

11,3%

26

> 2 ans en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi et (suspicion de) problématique psychique / assuétude

Santé

(suspicion de)



26,3%

Pas de problèmes de santé

60



24,6%

Assuétude

56



21,9%

Problèmes de santé chroniques

50



38,2%

Problèmes de santé mentale

87



3,1%

Handicap physique

7



8,8%

Handicap mental

20

Revenu



15,7%

Aucun revenu



16,5%

Emploi



68,3%

Revenu de remplacement ou allocation

Passé institutionnel



19,3%

Passé en psychiatrie



9,6%

Passé en aide à la jeunesse



10,4%

Passé en prison

17/10/25

32 services participants

- Forte implication de divers services
- Deuxième dénombrement dans la région
- Chiffres pour les communes rurales
- Les séjours temporaires chez des membres de la famille, des amis ou des connaissances constituent le groupe le plus important
- Forte proportion de jeunes adultes

Personnes
dénombrées **425****302**

Adultes

**123**

Enfants



Hommes



Femmes

57,3%

Non-binaire 0,0%

Hommes trans 0,0%

Femmes trans 0,0%

Autre identité 0,0%

Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	adultes # 302	%	Pourcent age hommes %	Pourcent age femmes %	Enfants # 123	%
1- Dans l'espace public	2	0,7	100,0	0,0	0	0,0
2- Hébergement d'urgence (abri de nuit)	0	0,0	-	-	0	0,0
3- Foyer d'hébergement	73	24,2	54,8	45,2	30	24,4
4- En institution	31	10,3	67,7	32,3	5	4,1
5- Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	52	17,2	59,6	40,4	26	21,1
6- Chez des parents / amis / tiers	113	37,4	55,8	44,2	28	22,8
7- Menace d'expulsion	28	9,3	46,4	53,6	34	27,6
Situation 17/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	3	1,0	100,0	0,0	0	0,0

Ménage

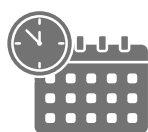
64,0%Isolé.e.s sans
enfants**6,3%**Couples sans
enfants**13,0%**Isolé.e.s avec
enfants**9,7%**Couples avec
enfants

Nationalité

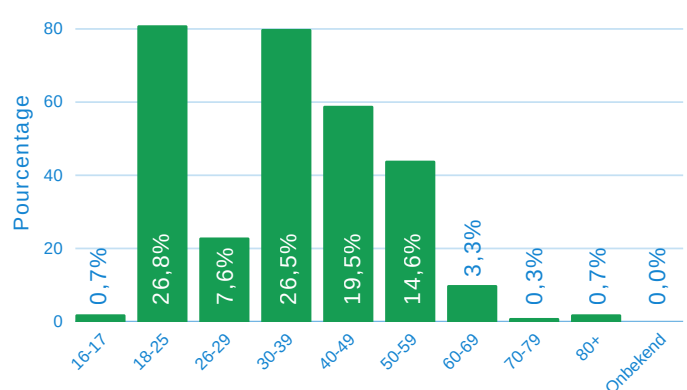
**59,7%**Nationalité
belge**50,7%**

Né.e.s en Belgique

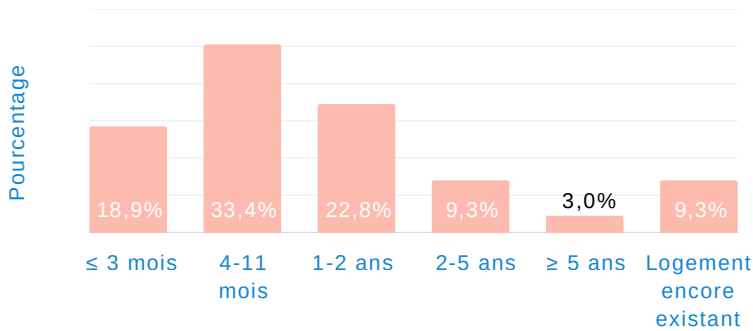
Parmi les non-belges

Titre de séjour
temporaire**54,2%**Sans titre
de séjour**3,3%**

Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi

Sans-abrisme
"bas seuil"

3,6%

11

Situation de logement =
espace public,
hébergement d'urgence,
garage, squat, tente ou
voiture

Public cible
Housing First

9,3%

28

> 2 ans en situation de sans-
abrisme ou d'absence de
chez-soi et (suspicion de)
problématique psychique /
assuétude

Santé

(suspicion de)



26,8%

Pas de problèmes de santé

80



34,4%

Assuétude

103



15,7%

Problèmes de santé
chroniques

47



39,1%

Problèmes de santé
mentale

117



4,7%

Handicap
physique

14



16,1%

Handicap
mental

48

Revenu



16,9%

Aucun revenu



17,9%

Emploi



63,2%

Revenu de remplacement
ou allocation

Passé institutionnel



28,4%

Passé en psychiatrie



12,0%

Passé en aide
à la jeunesse

14,7%

Passé en prison

17/10/25

49 services participants

- Forte implication de divers services
- Deuxième dénombrement dans la région
- Approche supralocale de la lutte contre le sans-abrisme
- L'hébergement temporaire chez des amis, famille ou tiers constitue le groupe le plus important
- Influence de la présence d'un hôpital psychiatrique dans la région

Personnes
dénombrees **1374**
935

Adultes


439

Enfants


62,0%

Hommes


37,1%

Femmes

Non-binaire 0,0%

Hommes
trans 0,4%

Femmes
trans 0,3%

Autre
identité 0,1%

Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	adultes # 935	%	Pourcent age hommes %	Pourcent age femmes %	Enfants # 439	%
1- Dans l'espace public	13	1,4	100,0	0,0	0	0,0
2- Hébergement d'urgence (abri de nuit)	50	5,3	84,0	16,0	12	2,7
3- Foyer d'hébergement	276	29,5	50,0	47,8	281	64,0
4- En institution	129	13,8	65,1	34,1	11	2,5
5- Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	55	5,9	81,8	18,2	15	3,4
6- Chez des parents / amis / tiers	324	34,7	63,9	35,8	68	15,5
7- Menace d'expulsion	76	8,1	56,6	43,4	52	11,8
Situation 17/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	12	1,3	66,7	33,3	0	0,0

Ménage

64,4%

Isolé.e.s sans
enfants

5,0%

Couples sans
enfants

10,4%

Isolé.e.s avec
enfants

11,1%

Couples avec
enfants


Nationalité


60,0%

Nationalité
belge

50,2%

Né.e.s en Belgique

Parmi les non-belges

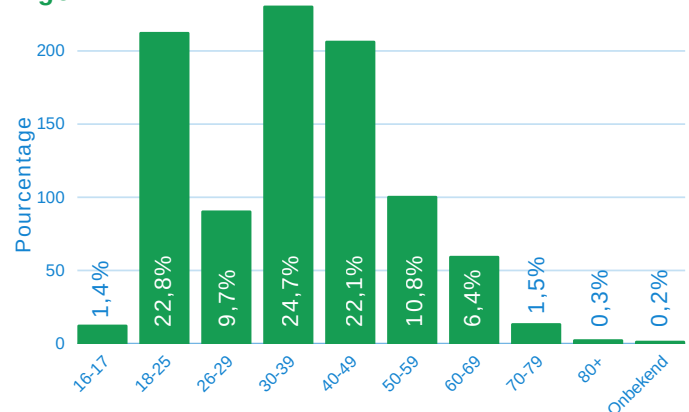

Titre de séjour
temporaire

47,8%

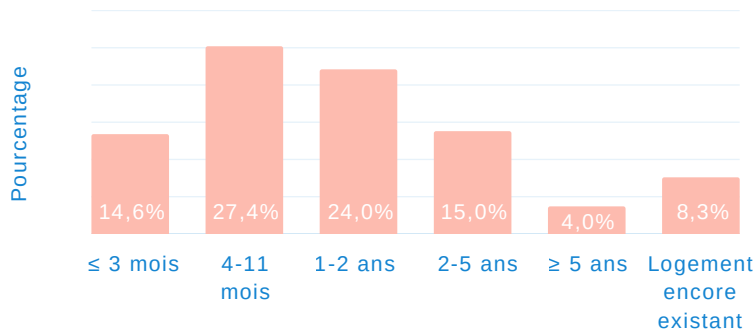
Sans titre
de séjour

11,9%

Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi

Sans-abrisme
"bas seuil"

9,4%

88

Situation de logement =
espace public,
hébergement d'urgence,
garage, squat, tente ou
voiture

Public cible
Housing First

9,3%

87

> 2 ans en situation de sans-
abrisme ou d'absence de
chez-soi et (suspicion de)
problématique psychique /
assuétude

Santé

(suspicion de)



27,9%

Pas de problèmes de santé

256



22,3%

Assuétude

205



18,1%

Problèmes de santé
chroniques

166



35,3%

Problèmes de santé
mentale

324



3,7%

Handicap
physique

34



10,2%

Handicap
mental

94

Revenu



16,6%

Aucun revenu



19,8%

Emploi



61,0%

Revenu de remplacement
ou allocation

Passé institutionnel



22,4%

Passé en psychiatrie



9,9%

Passé en aide
à la jeunesse

12,7%

Passé en prison

17/10/25

58 services participants

- Les 12 communes de l'arrondissement ont participé
- Plus d'une personne sur 3 est une femme
- 1 personne sur 5 est en situation de sans-abrisme "bas seuil"
- 1 personne sur 5 a déjà été en établissement psychiatrique
- Plus d'une personne sur 4 n'a pas la nationalité belge

Personnes
dénombrées 1241

901

Adultes



340

Enfants



62,7%

Hommes



37,1%

Femmes

Non-binaire 0,2%

Hommes trans 0,0%

Femmes trans 0,0%

Autre identité 0,0%

Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	adultes # 901	%	Pourcent age hommes %	Pourcent age femmes %	Enfants # 340	%
1- Dans l'espace public	54	6,0	85,2	14,8	1	0,3
2- Hébergement d'urgence (abri de nuit)	42	4,7	73,8	23,8	12	3,5
3- Foyer d'hébergement	273	30,3	51,6	48,4	182	53,5
4- En institution	106	11,8	61,3	38,7	29	8,5
5- Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	114	12,7	76,3	23,7	1	0,3
6- Chez des parents / amis / tiers	268	29,7	64,9	34,7	77	22,6
7- Menace d'expulsion	41	4,6	46,3	53,7	38	11,2
Situation 17/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	3	0,3	66,7	33,3	0	0,0

Ménage

55,7%

Isolé.e.s sans
enfants

7,0%

Couples sans
enfants

11,9%

Isolé.e.s avec
enfants

6,5%

Couples avec
enfants

Nationalité



72,8%

Nationalité
belge

69,1%

Né.e.s en Belgique

Parmi les non-belges

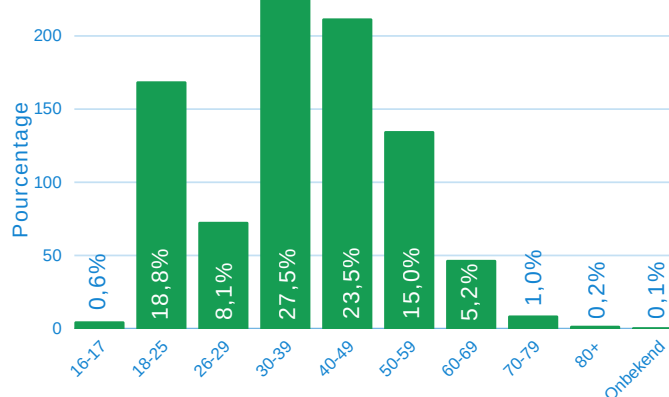
Titre de séjour
temporaire

20,8%

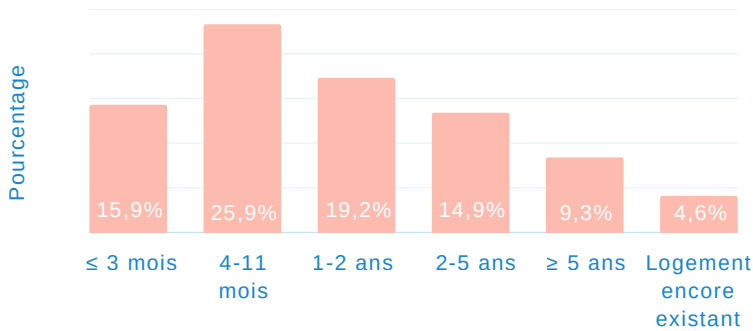
Sans titre
de séjour

13,1%

Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi

Sans-abrisme
"bas seuil"

20,5%

185

Situation de logement =
espace public,
hébergement d'urgence,
garage, squat, tente ou
voiture

Public cible
Housing First

17,1%

154

> 2 ans en situation de sans-
abrisme ou d'absence de
chez-soi et (suspicion de)
problématique psychique /
assuétude

Santé

(suspicion de)



26,6%

Pas de problèmes de santé

240



35,3%

Assuétude

318



15,4%

Problèmes de santé
chroniques

139



25,7%

Problèmes de santé
mentale

232



3,4%

Handicap
physique

31



8,4%

Handicap
mental

76

Revenu



11,9%

Aucun revenu



7,7%

Emploi



75,8%

Revenu de remplacement
ou allocation

Passé institutionnel



21,5%

Passé en psychiatrie



8,4%

Passé en aide
à la jeunesse

16,2%

Passé en prison

17/10/25

34 services participants

- 22 communes de l'arrondissement ont participé sur 31
- Plus de 40% des personnes dénombrées sont des femmes
- La majorité des personnes ont la nationalité belge
- Plus d'une personne sur 3 séjournait chez des amis, de la famille ou des tiers
- 1 personne sur 3 n'a aucun problème de santé

Personnes dénombrées **663**
475

Adultes


188

Enfants


57,3%

Hommes


42,7%

Femmes

Non-binaire 0,0%

Hommes trans 0,0%

Femmes trans 0,0%

Autre identité 0,0%

Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	adultes # 475	%	Pourcent age hommes %	Pourcent age femmes %	Enfants # 188	%
1- Dans l'espace public	24	5,1	62,5	37,5	0	0,0
2- Hébergement d'urgence (abri de nuit)	11	2,3	36,4	63,6	3	1,6
3- Foyer d'hébergement	102	21,5	40,2	59,8	79	42,0
4- En institution	57	12,0	73,7	26,3	27	14,4
5- Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	71	14,9	71,8	28,2	10	5,3
6- Chez des parents / amis / tiers	184	38,7	56,5	43,5	60	31,9
7- Menace d'expulsion	23	4,8	60,9	39,1	6	3,2
Situation 17/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	3	0,6	33,3	66,7	3	1,6

Ménage

53,4%

Isolé.e.s sans
enfants

9,9%

Couples sans
enfants

11,8%

Isolé.e.s avec
enfants

6,9%

Couples avec
enfants


Nationalité

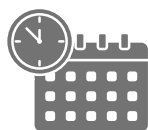

85,1%

Nationalité
belge

82,7%

Né.e.s en Belgique

Parmi les non-belges

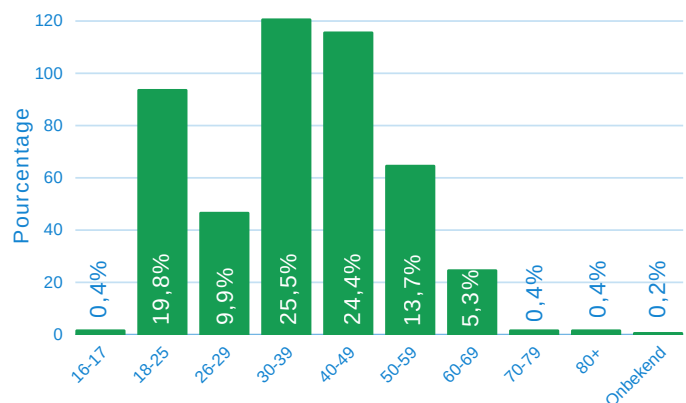

Titre de séjour
temporaire

40,8%

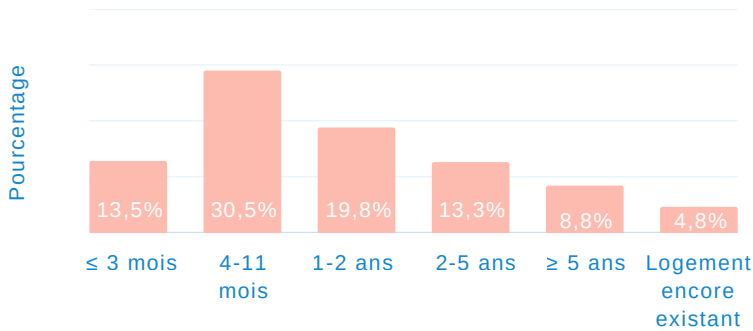
Sans titre
de séjour

5,6%

Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi

Sans-abrisme
"bas seuil"

15,8%

75

Situation de logement =
espace public,
hébergement d'urgence,
garage, squat, tente ou
voiture

Public cible
Housing First

15,8%

75

> 2 ans en situation de sans-
abrisme ou d'absence de
chez-soi et (suspicion de)
problématique psychique /
assuétude

Santé

(suspicion de)



31,8%

Pas de problèmes de santé

151



36,4%

Assuétude

173



13,9%

Problèmes de santé
chroniques

66



26,7%

Problèmes de santé
mentale

127



1,3%

Handicap
physique

6



7,6%

Handicap
mental

36

Revenu



8,6%

Aucun revenu



10,9%

Emploi



74,1%

Revenu de remplacement
ou allocation

Passé institutionnel



14,1%

Passé en psychiatrie



6,5%

Passé en aide
à la jeunesse

12,0%

Passé en prison

17/10/25

73 services participants

- 4 communes ont participé au dénombrement (Ans, Herstal, Seraing et Liège)
- Une personne sur 3 est une femme
- 1 personne sur 3 est en situation de sans-abrisme "bas seuil"
- 1 personne sur 3 n'a pas la nationalité belge
- Environ 1 personne sur 5 a déjà séjourné en prison

Personnes
dénombrées 2160

1770

Adultes



390

Enfants



Man



Femmes

68,7%

Non-binaire 0,2%

Hommes trans 0,0%

Femmes trans 0,0%

Autre identité 0,0%

Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	adultes # 1770	%	Pourcent age hommes %	Pourcent age femmes %	Enfants # 390	%
1- Dans l'espace public	284	16,0	83,5	15,8	1	0,3
2- Hébergement d'urgence (abri de nuit)	98	5,5	81,6	18,4	4	1,0
3- Foyer d'hébergement	215	12,1	54,9	45,1	168	43,1
4- En institution	70	4,0	64,3	35,7	8	2,1
5- Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	249	14,1	77,1	22,9	32	8,2
6- Chez des parents / amis / tiers	690	39,0	63,6	36,2	155	39,7
7- Menace d'expulsion	22	1,2	50	45,5	19	4,9
Situation 17/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	142	8,0	66,2	33,8	3	0,8

Ménage

72,9%

Isolé.e.s sans
enfants

3,5%

Couples sans
enfants

7,5%

Isolé.e.s avec
enfants

2,3%

Couples avec
enfants

Nationalité



67,6%

Nationalité
belge

60,3%

Né.e.s en Belgique

Parmi les non-belges

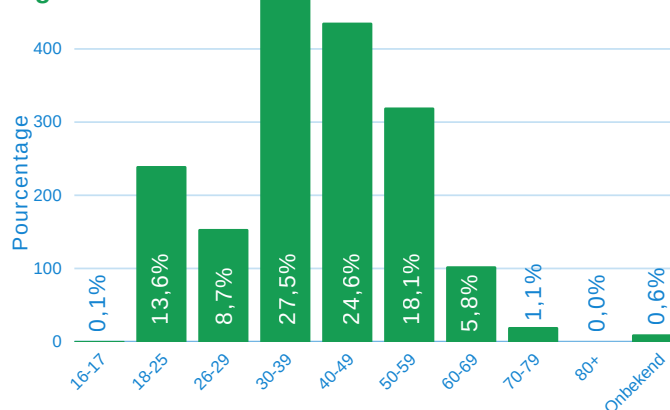
Titre de séjour
temporaire

14,7%

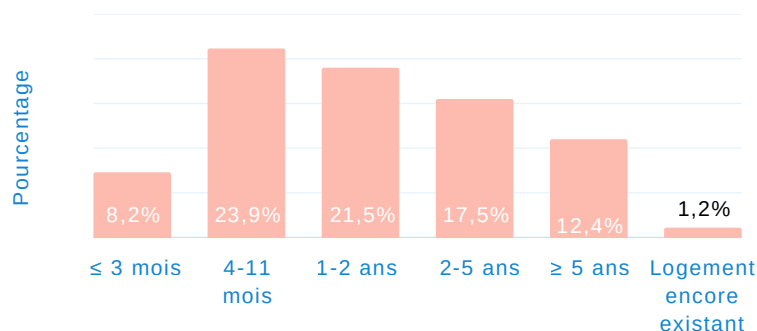
Sans titre
de séjour

35,1%

Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi

Sans-abrisme
"bas seuil"

32,9%

581

Situation de logement =
espace public,
hébergement d'urgence,
garage, squat, tente ou
voiture

Public cible
Housing First

15,8%

280

> 2 ans en situation de sans-
abrisme ou d'absence de
chez-soi et (suspicion de)
problématique psychique /
assuétude

Santé

(suspicion de)



34,5%

Pas de problèmes de santé

610



27,1%

Assuétude

480



18,6%

Problèmes de santé
chroniques

329



17,2%

Problèmes de santé
mentale

305



3,6%

Handicap
physique

63



3,4%

Handicap
mental

60

Revenu



22,9%

Aucun revenu



5,1%

Emploi



68,0%

Revenu de remplacement
ou allocation

Passé institutionnel



14,5%

Passé en psychiatrie



6,6%

Passé en aide
à la jeunesse

19,2%

Passé en prison

Extrapolation

Les résultats ci-dessous fournissent une estimation du nombre de personnes sans-abri en Flandre et en Wallonie basée sur une extrapolation des résultats des dénombrements du sans-abrisme de 2020-2021-2022-2023-2024, 20245-2025.

Pour les villes où un deuxième dénombrement a eu lieu, nous utilisons les chiffres les plus récents.

Ces extrapolations offrent des perspectives importantes mais doivent être interprétées et communiquées avec prudence. Par conséquent, pour une estimation plus complète du nombre de personnes sans-abri en Flandre et en Wallonie, l'équipe de recherche préfère étendre les dénombrements au niveau flamand et wallon.



Qu'est ce qu'une extrapolation ?

L'extrapolation consiste à estimer une valeur sur base de données disponibles. Sur base des chiffres des dénombrements du sans-abrisme et des sans-abri qui ont eu lieu en 2020-2021-2022-2023-2024, 2024-2025 nous estimons le nombre total de personnes sans-abri en Flandre et en Wallonie. Cette estimation comprend à la fois les adultes et les enfants mineurs partageant la situation de logement de leurs parents et est réalisée pour les villes et communes où aucun dénombrement n'a été effectué.

Plus d'infos sur la méthodologie ?

Voir le rapport : Methodische ondersteuning van lokale tellingen van personen in een situatie van dak- of thuisloosheid (Mertens, N., Demaerschalk, E., Hermans, K. 2023).



Extrapolation Flandre

ETHOS LIGHT

	Nombre de personnes	Dans l'espace public		En hébergement d'urgence		En foyer d'hébergement		En institution		Dans un logement non-conventionnel		Chez des amis, de la famille ou des tiers		Sous menace d'expulsion		TOTAL	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Adultes	0-15.000	23	3,6	1	0,2	400	12,2	373	17,6	242	14,3	531	10,2	158	10,4	1.728	11,7
	15.001-30.000	46	7,2	17	4,2	702	21,5	688	32,5	356	21,1	1.016	19,6	376	24,9	3.201	21,6
	30.001-50.000	56	8,7	9	2,2	658	20,1	441	20,8	268	15,8	976	18,8	448	29,6	2.856	19,3
	50.001-120.000	173	27,0	164	40,5	788	24,1	311	14,7	209	12,4	1.202	23,2	263	17,4	3.110	21,0
	> 120.000	343	53,5	214	52,8	719	22,0	305	14,4	616	36,4	1.462	28,2	268	17,7	3.927	26,5
	TOTAL	641		405		3.267		2.118		1.691		5.187		1.513		14.822	
Enfants	0-15.000	0	0,0	0	0,0	326	12,3	149	37,8	78	12,7	191	12,1	135	10,4	879	13,3
	15.001-30.000	0	0,0	5	12,2	572	21,5	139	35,3	94	15,3	405	25,6	272	20,9	1.487	22,5
	30.001-50.000	3	25,0	1	2,4	611	23,0	52	13,2	49	8,0	284	18,0	451	34,6	1.451	22,0
	50.001-120.000	1	8,3	25	61,0	622	23,4	40	10,2	81	13,1	315	19,9	227	17,4	1.311	19,8
	> 120.000	8	66,7	10	24,4	527	19,8	14	3,6	314	51,0	387	24,5	218	16,7	1.478	22,4
	TOTAL	12		41		2.658		394		616		1.582		1.303		6.606	

TOTAL = 21.428 personnes



En Flandre

- L'extrapolation permet d'estimer à 21 428 le nombre de personnes sans-abri.
- On estime que 14.822 adultes et 6.606 enfants mineurs sont sans-abri.

Extrapolation Wallonie

ETHOS LIGHT

	Nombre de personnes	Dans l'espace public		En hébergement d'urgence		En foyer d'hébergement		En institution		Dans un logement non-conventionnel		Chez des amis, de la famille ou des tiers		Sous menace d'expulsion		TOTAL	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
adultes	0-15.000	78	8	64	12,3	888	29,4	396	33,7	705	32,9	1070	20,3	133	19,7	3335	24,2
	15.001-30.000	133	13,7	30	5,8	708	23,4	191	16,2	342	16	1322	25,1	201	29,7	2927	21,2
	30.001-50.000	83	8,5	46	9	336	11,1	71	6	126	5,9	344	6,5	23	3,4	1028	7,5
	50.001-120.000	287	29,5	201	39	707	23,4	362	30,7	494	23,1	1695	32,2	144	21,2	3889	28,2
	> 120.000	392	40,3	175	33,9	387	12,8	157	13,3	476	22,2	839	15,9	176	26	2602	18,9
	TOTAL	972		516		3.025		1.177		2.143		5.269		677		13.781	
Enfants	0-15.000	2	7,3	54	35	633	28,2	207	57,7	163	46	361	24,8	68	15,7	1488	29,6
	15.001-30.000	0	0	37	23,8	620	27,6	66	18,5	71	20,1	387	26,6	168	38,9	1349	26,8
	30.001-50.000	2	6	21	14	238	10,6	15	4,1	13	3,7	139	9,5	18	4,2	446	8,9
	50.001-120.000	19	68,5	21	13,7	519	23,1	65	18,2	35	10	406	27,9	84	19,5	1149	22,8
	> 120.000	5	18,2	21	13,7	237	10,5	5	1,4	72	20,3	164	11,3	94	21,8	598	11,9
	TOTAL	27		154		2.247		359		355		1.456		432		5.031	

TOTAL = 18.812 personnes



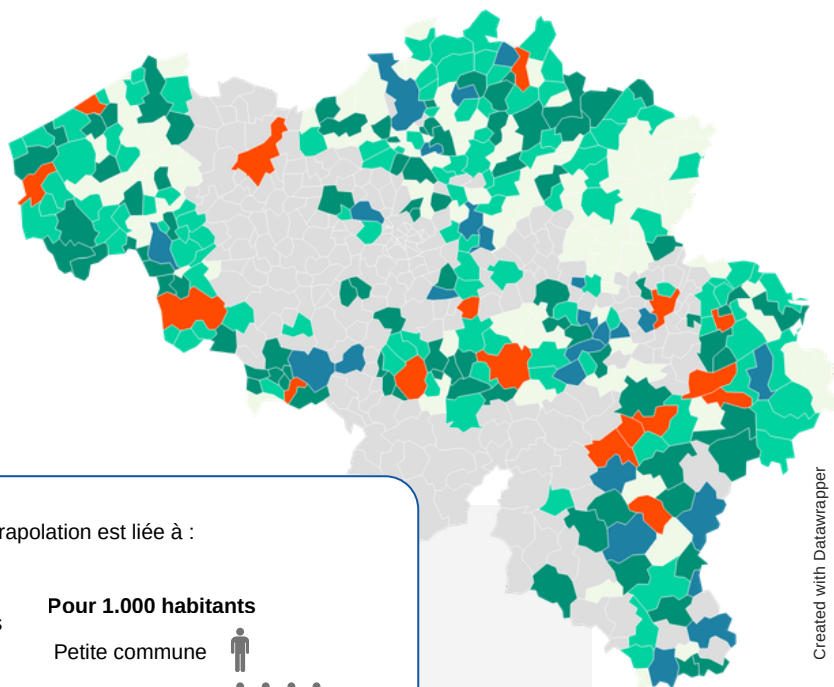
En Wallonie

- L'extrapolation permet d'estimer à 18. 812 le nombre de personnes sans-abri.
- On estime que 13.781 adultes et 5.031 enfants mineurs sont sans-abri.

Pour 1.000 habitants

Nous calculons le nombre de personnes sans-abri pour 1 000 habitants sur la base des résultats des dénombrements de 2020-2021-2022-2023-2024, 2024-2025.

Nombre de personnes sans-abri et sans chez-soi pour 1.000 habitants



Created with Datawrapper

La précision de ces résultats et de l'extrapolation est liée à :

- La prise en charge des personnes sans-abri (par exemple les centres d'hébergement d'urgence, les logements de transit)
- La présence d'institutions (par exemple hôpital psychiatrique, prison)
- La participation des services locaux au dénombrement
- ...

Pour 1.000 habitants

Petite commune



Ville moyenne



Grande ville



TENDANCES GÉNÉRALES



Le nombre de personnes est plus élevé que prévu

Le nombre de personnes dénombrées est plus élevé que prévu. Le dénombrement fait apparaître une plus grande proportion de personnes sans-abri et sans chez-soi. Cependant, un certain nombre de personnes restent encore dans l'ombre. On estime à 21.428 le nombre de personnes sans chez-soi en Flandre et à 18.812 le nombre de personnes sans chez-soi en Wallonie.



“Le” sans-abri n'existe pas

Les dénombrements rompent avec le stéréotype et montrent qu'il existe différents groupes tels que :

- Mères célibataires
- Familles avec enfants
- Personnes hébergées temporairement par de la famille ou des amis
- Personnes menacées d'expulsion
- Personnes ayant un statut de résidence précaire
- Jeunes adultes
- Personnes ayant quitté l'institution (ou y étant restées)
-



Dénombrement : augmentation du nombre de personnes sans-abri

Le recensement a été effectué pour la deuxième fois dans trois régions : Tournai (Wallonie), le Noord-Limburg et Rivierenland (Flandre). Dans presque toutes les communes, on constate une nette augmentation du nombre de personnes recensées.



Part des femmes

La proportion de femmes est élevée : elle représente entre 35 et 45 % des adultes dénombrés. Dans la région de Demerland, cela concerne près de la moitié de l'ensemble des personnes recensées.

Les femmes sont plus souvent hébergées dans des centres d'accueil pour personnes sans-abri, chez des membres de leur famille, des amis ou des connaissances, ou dans un logement sous menace d'expulsion.



Part d'enfants

Les dénombrements mettent également en évidence les enfants mineurs qui se retrouvent en situation de sans-abrisme avec leur(s) parent(s). En Flandre, ils représentent 30 à 38 % du nombre total de personnes dénombrées, contre 20 à 25 % en Wallonie. La plupart de ces enfants sont hébergés dans un foyer d'hébergement pour personnes sans-abri, ou chez des membres de leur famille, des amis ou des connaissances.



SITUATION DE LOGEMENT



Famille, amis et tiers

Le séjour temporaire chez des amis, de la famille ou des tiers est la catégorie la plus importante d'adultes comptabilisés dans la plupart des régions dénombrées : 30 à 40 % en moyenne.



Sans-abrisme "bas seuil"

Le sans-abrisme "bas-seuil" est une réalité dans toutes les régions de dénombrement. Il s'agit de personnes qui vivent dans l'espace public, dans des centres d'hébergement d'urgence, dans une voiture, un garage, un squat ou une tente. En Flandre, la proportion de ce groupe varie de 4 % à 9 % selon les régions de dénombrement. En Wallonie, elle se situe entre 16 % et 33 %.



Sorties d'institutions

Les personnes qui doivent quitter une institution sans solution de logement, ou qui y restent plus longtemps faute de solution de logement, constituent un groupe important. C'est surtout dans la région de Riverenland que l'on constate une forte proportion de personnes sortant d'institution.



Les jeunes adultes

Le groupe des jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans se distingue dans toutes les régions de recensement. En moyenne, ils représentent entre un cinquième et un quart de l'ensemble des personnes recensées. Dans la région du Noord-Limburg, ce chiffre s'élève à 28 %. Ces jeunes adultes sont plus souvent sans-abri en raison d'un conflit familial que les autres personnes recensées. En outre, ce ne sont pas seulement des jeunes qui quittent l'aide à la jeunesse ; un grand nombre d'entre eux n'ont jamais séjourné dans une structure d'aide à la jeunesse.



Part des personnes de 50 ans et +

Une personne recensée sur cinq a plus de 50 ans. Dans la région de Demerland, cela représente une part importante de la population, soit 27 %.





Proportion de non-belges

La proportion de non-belges varie en moyenne entre 30 et 40 %. C'est dans la région de Huy-Waremme que cette proportion est la plus faible (15 %), et dans celle d'Asse-Dilbeek-Affligem qu'elle est la plus élevée (47 %).

Il s'agit principalement de personnes en situation régulière en Belgique, bénéficiant d'un droit de séjour permanent ou temporaire. Les nationalités au sein de ce groupe varient toutefois d'une région à l'autre.



Sans-abrisme chronique

Il s'agit de personnes qui n'ont pas de logement stable depuis plus d'un an. En moyenne, un tiers à 40 % des personnes dénombrées n'ont pas de logement stable depuis plus d'un an.



Santé

Une partie des personnes dénombrées ne présente aucun problème de santé (25 à 35 %). En moyenne, 25 à 30 % d'entre elles sont confrontées à un problème (préssumé) de dépendance.

La proportion de personnes souffrant de troubles mentaux varie entre 17 % et 40 %.

La présence d'hôpitaux psychiatriques dans la région se traduit souvent par un groupe plus important de personnes souffrant de ces problèmes de santé.



Revenu

Une grande partie des personnes n'ont aucun revenu. Ce pourcentage varie fortement d'une région à l'autre : de 8 à 23 %. Une partie des personnes recensées (de 5 à 22 %) ont un emploi. Un emploi rémunéré ne protège donc pas suffisamment contre le sans-abrisme.



Conséquences indirectes des mesures de lutte contre le mal-logement

Une politique visant à lutter contre le mal-logement peut avoir des effets secondaires indésirables. Ainsi, le renforcement des normes de qualité du logement et l'obligation d'obtenir des certificats de conformité obligent parfois les personnes à quitter leur logement en vue de travaux de rénovation ou d'une vente. Cela aggrave la pénurie sur le marché du logement.



Importance des politiques de prévention

Il est nécessaire de mettre en place une politique plus préventive pour éviter le sans-abrisme. Parmi les pistes concrètes, on peut citer la prévention des expulsions, le soutien aux victimes de violences intrafamiliales et une offre de logement adaptée (accompagnée d'un accompagnement si nécessaire) pour les personnes qui quittent un établissement.



Manque de logements abordables

Les services locaux et les autorités locales considèrent le manque de logements abordables comme un obstacle majeur à la sortie de la situation de sans-abrisme.

Références

Demaerschalk, E., Italiano, P., N., M., Steenssens, K., Scheepers, W., Bircan, T., Nicaise, I., Van Regenmortel, T., Jacquemain, M., & Hermans, K. (2018). MEHOBEL – Measuring Homeless in Belgium. Belgian Science Policy.

Demaerschalk, E., Mertens, N., & Hermans, K. (2024). Telling Dak- en Thuisloosheid - Handleiding voor lokale besturen.

Demaerschalk, E., Mertens, N., De Moor, N., Wagener, M., & Hermans, K. (2024). Dak- en thuisloosheid in kleine gemeenten. LUCAS KU Leuven.

Demaerschalk, E., Mertens, N., Marana, A.L., & Hermans, K. (2026). Telling dak- en thuisloosheid: regio Demerland. LUCAS KU Leuven.

Federale Overheidsdienst Binnenlandse Zaken – Identiteit en Burgerzaken. Bevolkingscijfers op 1 november 2025. <https://www.ibz.rn.fgov.be/nl/rjksregister/statistieken-van-bevolking/>

Marana, A.L., Mertens, N., Demaerschalk, E., & Hermans, K. (2026). Telling dak- en thuisloosheid: regio Noord-Limburg. LUCAS KU Leuven.

Mertens, N., Demaerschalk, E., & Hermans, K. (2023). Methodische ondersteuning van lokale tellingen van personnes in een situatie van dak- of thuisloosheid. Steunpunt Welzijn, Volksgezondheid en Gezin.

Mertens, N., Demaerschalk, E., De Moor, N., Wagener, M., & Hermans, K. (2024). Dak -en thuisloosheid. Mentale gezondheid en verslavingsproblematiek. LUCAS KU Leuven.

Mertens, N., Demaerschalk, E., Marana, A.L., & Hermans, K. (2026). Telling dak- en thuisloosheid: regio Asse-Dilbeek-Affligem. LUCAS KU Leuven.

Mertens, N., Demaerschalk, E., Marana, A.L., & Hermans, K. (2026). Telling dak- en thuisloosheid: regio Rivierenland. LUCAS KU Leuven.

Wagener, M., De Moor, N., Moriau, J., & Hermans, K. (2026). Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi: Arrondissement administratif de Tournai-Mouscron. CIRTES UCLouvain.

Wagener, M., De Moor, N., Moriau, J., & Hermans, K. (2026). Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi: Arrondissements administratifs de Huy et Waremme. CIRTES UCLouvain.

Wagener, M., De Moor, N., Moriau, J., & Hermans, K. (2026). Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi : Bassin liégeois. CIRTES UCLouvain.

De plus amples informations sur la méthode et les résultats complets de ces dénombrements sont disponibles à l'adresse suivante :



www.armoedebestrijding.be
www.dakenthuisloosheid.be



<http://actionsociale.wallonie.be/lutte-pauvrete/observatoire-wallon-sans-abrisme>